

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 26 novembre 2018 au Conseil Départemental de la Seine-Maritime à ROUEN, sous la présidence de M. Luc LEMONNIER, en présence du représentant de Mme la Préfète de la Région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier, et de M. Patrick MOREL, Agent comptable de l'EPF Normandie,

- VU** le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2014-1732 du 29 décembre 2014, n°2015-979 du 31 juillet 2015 et n°2018-777 du 7 septembre 2018, l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011,
- SUR** les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
D E C I D E**

BUDGET INITIAL 2019

Article 1 :

d'approuver les autorisations budgétaires suivantes :

74 ETP et ETPT

70 288 950 € autorisation d'engagement dont :

- 5 677 000 € personnel
- 42 098 950 € fonctionnement
- 22 213 000 € intervention
- 300 000 € investissement

66 275 050 € de crédit de paiement dont :

- 5 677 000 € personnel
- 42 651 550 € fonctionnement
- 17 633 000 € intervention
- 313 500 € investissement

66 185 800 € de prévisions de recettes

-89 250 € de solde budgétaire

Article 2 :

d'approuver les prévisions comptables suivantes :

-3 615 250 € de variation de trésorerie

-3 971 850 € de résultat patrimonial

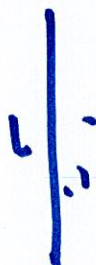
-3 651 850 € de capacité d'autofinancement

6 037 350 € de variation de fonds de roulement

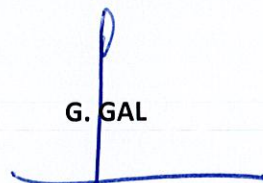
Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Pour Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie, absent,

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,



L. LEMONNIER



G. GAL

Délibération approuvée

A Rouen, le

La Préfète,

26 NOV. 2018

**l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"**



Dominique LEPETIT

TABLEAU 1
Tableau des emplois
Budget Initial 2019

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Plafond organisme (= a + b)	Unité
Autorisation d'emplois rémunérés par l'établissement	74	ETP
Autorisation d'emplois rémunérés par l'établissement	74	ETPT

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	PLAFOND ORGANISME		
	TOTAL DES EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ÉTABLISSEMENT (= plafond organisme + hors plafond organisme)		
	ETP	ETPT	masse salariale
EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT (1 + 2 + 3)	74	74	3228000
1 - TITULAIRES			
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'établissement et actes de gestion, dont CAP, déconcentrés dans l'établissement)			
* Titulaires Etablissement (corps propre)			
- en fonction dans l'établissement :			
Titulaires État détachés sur emploi dans un corps établissement (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement)			
Titulaires de l'établissement (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement)			
- en fonction dans une autre personne morale :			
... Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement - MAD sortantes non remboursées			
... Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement - MAD sortantes remboursées			
2 - NON TITULAIRES	74	74	3228000
* Non titulaires de droit public	6,1	6,1	460000
- en fonction dans l'établissement :	6,1	6,1	460000
... Contractuels sous statut*			
SCDI			
SCDD			
... Contractuels hors statut*			
SCDI			
SCDD			
Titulaires État détachés auprès de l'établissement (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement)	6,1	6,1	460000
- en fonction dans une autre personne morale :			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement - MAD non remboursées			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement - MAD remboursées			
* Non titulaires de droit privé	67,9	67,9	2778000
- en fonction dans l'établissement :	67,9	67,9	2778000
SCDI	63,4	62,66	2609300
SCDD	4,5	5,25	168700
- en fonction dans une autre personne morale			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement - MAD non remboursées			
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'établissement - MAD remboursées			
3 - CONTRATS AIDES			
EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (4 + 5)			
4 - EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR L'ÉTAT			
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'établissement et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)			
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'établissement et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)			
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'établissement et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)			
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'établissement et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)			
5 - EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR D'AUTRES COLLECTIVITÉS OU ORGANISMES			
* Agents mis à disposition de l'établissement et non remboursés à la collectivité ou organisme			
* Agents mis à disposition de l'établissement et remboursés à la collectivité ou organisme			

* contractuels sous statut, agents qui relèvent d'un statut particulier, en vertu de textes d'application qui leurs sont propres (exemple : les contractuels de la Banque de France)

* contractuels hors statut, contractuels de droit public ou de droit privé, qui ne relèvent d'aucune disposition particulière, autre que le droit de la fonction publique ou le code du travail

ETP : cette unité de décompte ne prend en considération que la quantité de travail

Ex : un agent à mi-temps sera comptabilisé pour 0,5 ETP indépendamment de sa durée d'activité au cours de l'année.

ETPT : cette unité de décompte prend en considération la quantité de travail de l'agent ainsi que sa durée d'activité sur l'année

Ex : un agent à mi-temps présent sur l'année entière sera comptabilisé pour 0,5 ETPT

Ex : un agent à temps plein employé sur 6 mois sera comptabilisé pour 0,5 ETPT

TABLEAU 4
Equilibre financier
Budget Initial 2019

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS		FINANCEMENTS	
	Budget Rectificatif 2018 n°1	Budget Initial 2019	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	-	89 250	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements, consignations (b1)	15 572 000	14 072 000	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements , déconsignations (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)** - dont TVA	2 989 500	3 966 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)** - dont TVA
Autres décaissements non budgétaires (e1)			Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	18 561 500	18 127 250	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	-	-	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	615 000	-	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	-	-	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	18 561 500	18 127 250	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale
Budget Initial 2019

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BUDGET RECTIFICATIF 2018 N°1	BUDGET INITIAL 2019	PRODUITS	BUDGET RECTIFICATIF 2018 N°1	BUDGET INITIAL 2019
Personnel	5 428 600,00	5 677 000,00	Cessions (comptabilisées)	21 793 000,00	22 693 000,00
dont charges de pensions civiles*	-	-	Fiscalité affectée	13 000 000,00	12 970 000,00
Fonctionnement autre que les charges de personnel	43 690 350,00	42 651 550,00	Autres subventions	14 485 300,00	19 833 200,00
Intervention (le cas échéant)	12 234 000,00	17 633 000,00	Autres produits	3 137 200,00	3 218 500,00
	-	-	Variation de stock (entrée)	-	-
	23 281 000,00	27 138 000,00		33 583 000,00	30 413 000,00
TOTAL DES CHARGES (1)	84 633 950,00	93 099 550,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	85 998 500,00	89 127 700,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 364 550,00	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	3 971 850,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	85 998 500,00	93 099 550,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	85 998 500,00	93 099 550,00

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	BUDGET RECTIFICATIF 2018 N°1	BUDGET INITIAL 2019
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 364 550	3 971 850
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	415 000	320 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	-	-
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	1 779 550	3 651 850

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BUDGET RECTIFICATIF 2018 N°1	BUDGET INITIAL 2019	RESSOURCES	BUDGET RECTIFICATIF 2018 N°1	BUDGET INITIAL 2019
Insuffisance d'autofinancement	-	3 651 850,00	Capacité d'autofinancement	1 779 550	-
Investissements	204 000	313 500	Financement de l'actif par l'Etat	-	-
Remboursement des dettes financières	2 071 430	2 072 000	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	-	-
			Autres ressources	-	-
			Augmentation des dettes financières	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	2 275 430	6 037 350	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 779 550	-
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	-	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	485 880	6 037 350

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	BUDGET RECTIFICATIF 2018 N°1	BUDGET INITIAL 2019
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-	6 037 350
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	495 880	-
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (b) ou PRELEVEMENT (b) *	13 306 070	2 422 100
Niveau du FONDS DE ROULEMENT (b)	13 801 950	3 615 250
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (b)	252 899 904	246 862 554
Niveau de la TRESORERIE (b)	229 182 484	226 760 384
	23 717 420	20 102 170

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

(b) repris du BUDGET RECTIFICATIF 2018 N°1